

2023-0556

2023-02-21

[Contenant]

GROUPE	23	INSECTICIDE
--------	----	-------------

Forbid^{MC} 240 SC

Insecticide/acaricide

Pour la suppression des acariens et des aleurodes dans les légumes et les plantes ornementales de serre et dans les plantes ornementales

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION

PRINCIPE ACTIF: Spiromesifen 240 g/L

Contient du 1, 2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0004 %, à titre d'agents de conservation.

NO. D'ENREGISTREMENT : 28590 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISER

CONTENU NET: 500 mL – 1000 L

Distribué par:
Envu Canada
137 Glasgow Street, Suite 210
Office 111
Kitchener, Ontario N2G 4X8

Product Information: 1-800-331-2867
www.ca.envu.com

Registrant : Bayer CropScience Inc.

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, téléphoner au numéro d'urgence
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Durant la manipulation du produit, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. Les proposés au mélange et au chargement doivent également porter un respirateur muni d'un filtre approprié ainsi que des lunettes de protection ou un écran facial. Évacuer la zone à traiter jusqu'à ce que l'application soit terminée. Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). En l'absence de telles instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'EPI séparément des autres vêtements à laver. NE PAS vendre, expédier ni exporter de plantes dans les 12 heures suivant le traitement.

Recommandations en matière de sécurité de l'utilisateur:

L'utilisateur doit:

1. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
2. Enlever les vêtements immédiatement si le pesticide s'infiltre dans les vêtements. Puis, bien se laver et mettre des vêtements propres.
3. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit.
4. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever.
5. Bien se laver et mettre des vêtements propres aussitôt que possible.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin des renseignements supplémentaires sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez contacter 1-800-331-2867, ou consulter le site www.ca.envu.com.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe pas d'antidote précis. Traiter le patient selon les symptômes. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

MISES EN GARDES ENVIRONNEMENTALES: TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du lieu d'application comme les haies et les zones boisées. Utiliser prudemment dans le cadre d'un programme de lutte dirigée faisant appel à des insectes utiles. Ne pas mélanger le produit, charger ou nettoyer l'équipement à moins de 30 mètres de têtes de puits ou de systèmes aquatiques.

Pour réduire le ruissellement entre les zones traitées et les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques et des conditions du site avant de faire le traitement. Les caractéristiques et conditions du site susceptibles de favoriser le ruissellement comprennent mais ne sont pas limitées à: des averses abondantes, une pente modérée à accentuée, un sol dénudé, un sol mal drainé (p. ex., des sols compactés ou à texture fine comme l'argile). Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues. La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Usage en Serre: Peut être toxique pour le couvain d'abeille. Pas de toxicité aigüe pour les abeilles adultes. Les résidus dans le pollen et le nectar peuvent être nocifs pour le couvain. En cas de présence d'un couvain, éviter l'application pendant la floraison.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et sec, de manière à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer sous le point de congélation.

ÉLIMINATION:

Élimination du contenant recyclable: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du contenant réutilisable/à remplissages multiples: En vue de son élimination, ce

contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir: Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

[Livret]

GROUPE	23	INSECTICIDE
--------	----	-------------

Forbid^{MC} 240 SC

Insecticide/acaricide

Pour la suppression des acariens et des aleurodes dans les légumes et les plantes ornementales de serre et dans les plantes ornementales

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION

PRINCIPE ACTIF: Spiromesifen 240 g/L

Contient du 1, 2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0004 %, à titre d'agents de conservation.

NO. D'ENREGISTREMENT : 28590 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISER

CONTENU NET : 500 mL – 1000 L

Distribué par:
Envu Canada
137 Glasgow Street, Suite 210
Office 111
Kitchener, Ontario N2G 4X8
Canada

Product information: 1-800-331-2867
www.ca.envu.com

Registrant : Bayer CropScience Inc.

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, téléphoner au numéro d'urgence
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Section 2 – Le produit

L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC sert à la suppression des tétranyques et des aleurodes indiqués dans les légumes de serre (concombre, poivron, tomate, aubergine) et les plantes ornementales de serre.

L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC est une formule concentrée en suspension. La matière active de l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC agit au contact à tous les stades de croissance des acariens. Toutefois, les acariens aux stades juvéniles sont souvent plus sensibles que les adultes.

L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC est également efficace contre les nymphes d'aleurodes et agit au stade nymphal. Il faut faire coïncider l'application avec les premiers seuils minimaux des populations d'acariens et d'aleurodes en formation.

L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC peut être appliqué avec de l'équipement terrestre. Toutefois, un épandage uniforme de toutes les parties de la plante est nécessaire pour obtenir un rendement optimal. Les évaluations de rendement doivent être faites de 4 à 10 jours après l'application.

L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC se déplace de façon systémique à travers la surface des feuilles, mais afin d'assurer une efficacité optimale, le produit doit être appliqué sur les deux faces du couvert foliaire.

Pour plus d'informations sur les homologations supplémentaires récentes pour l'insecticide/acaricide Forbid™ 240 SC, veuillez contacter le 1-800-331-2867 ou visiter www.ca.envu.com.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 3 – Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Cause une irritation des yeux.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs.

Durant la manipulation du produit, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. Les proposés au mélange et au chargement doivent également porter un respirateur muni d'un filtre approprié ainsi que des lunettes de protection ou un écran facial.

Évacuer la zone à traiter jusqu'à ce que l'application soit terminée.

Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). En l'absence de telles instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'EPI séparément des autres vêtements à laver.

NE PAS vendre, expédier ni exporter de plantes dans les 12 heures suivant le traitement.

Recommandations en matière de sécurité de l'utilisateur

L'utilisateur doit:

1. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
2. Enlever les vêtements immédiatement si le pesticide s'infiltre dans les vêtements. Puis, bien se laver et mettre des vêtements propres.
3. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit.
4. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever.
5. Bien se laver et mettre des vêtements propres aussitôt que possible.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements supplémentaires sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez contacter 1-800-331-2867, ou consulter le site www.ca.envu.com.

Section 4 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION	• Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. • Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. • Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS	• Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION	• Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Il n'existe pas d'antidote précis. Traiter le patient selon les symptômes. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

Section 5 – Mises en garde environnementales

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du lieu d'application comme les haies et les zones boisées. Utiliser prudemment dans le cadre d'un programme de lutte dirigée faisant appel à des insectes utiles. Ne pas mélanger le produit, charger ou nettoyer l'équipement à moins de 30 mètres de têtes de puits ou de systèmes aquatiques.

Pour réduire le ruissellement entre les zones traitées et les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques et des conditions du site avant de faire le traitement. Les caractéristiques et conditions du site susceptibles de favoriser le ruissellement comprennent mais ne sont pas limitées à: des averses abondantes, une pente modérée à accentuée, un sol dénudé, un sol mal drainé (p. ex., des sols compactés ou à texture fine comme l'argile). Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues. La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Usage en Serre: Peut être toxique pour le couvain d'abeille. Pas de toxicité aiguë pour les abeilles adultes. Les résidus dans le pollen et le nectar peuvent être nocifs pour le couvain. En cas de présence d'un couvain, éviter l'application pendant la floraison.

Section 6 - Entreposage

Entreposer dans un endroit frais et sec, de manière à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale.

Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée. Entreposer dans un endroit frais et sec.

Ne pas entreposer sous le point de congélation.

Section 7 – Élimination

Élimination du contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du contenant réutilisable/à remplissages multiples: En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 8 – Cultures et insectes

PLANTES ORNEMENTALES ET LÉGUMES DE SERRE (TOMATES, CONCOMBRES ET POIVRONS)

INSECTE	CULTURE	DOSE DE l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC	REMARQUES
Tétranyque à deux points, Aleurodes (y compris <i>B. Tabaci</i> , aleurodes <i>B. argentifolii</i> et aleurodes des serres)	Plantes ornementales de serre	30 mL/100 L d'eau (= solution à 0,03 %) Lorsque le degré d'infestation est élevé, appliquer de nouveau au bout de 10 à 14 jours selon les besoins établis par le dépistage.	L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC a fait l'objet de nombreux tests et peut être utilisé sans risque sur une grande variété de plantes ornementales. Toutefois, il est impossible de tester la tolérance de toutes les espèces de plantes ornementales. Il est recommandé de tester l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC à petite échelle avant d'en faire un plein usage commercial.

		Ne pas faire plus de 2 applications par cycle de culture.	Comme dans le cas de nombreux produits, les dommages peuvent être amplifiés si le produit est appliqué sur les plantes lorsque prévalent une sécheresse ou des températures élevées. Éviter d'appliquer durant la partie la plus chaude de la journée.
Tétranyque à deux points, Aleurodes (y compris <i>B. Tabaci</i> , aleurodes <i>B. argentifolii</i> et aleurodes des serres)	Légumes de serre: Tomate Concombre Poivron Aubergine	30 à 50 mL/100 L d'eau (= solution à 0,03-0,05 %) Le traitement doit être appliqué de façon à coïncider avec le début des seuils de développement des populations d'acariens et d'aleurodes. Lorsque le degré d'infestation est élevé, appliquer de nouveau au bout de 10 à 14 jours selon les besoins établis par le dépistage. Ne pas faire plus de 2 applications par cycle de culture. Le volume maximal d'application est 2000L d'eau / ha pour les aubergines de serres.	Ne pas utiliser sur <i>Pelargonium sp.</i> , <i>Peperomia</i> , sur les variétés de rosiers « Attache », « Vogue » ou « Classy » ou sur <i>Rosa floribunda</i> « Noblesse ». En raison du manque de données sur la tolérance, l'insecticide/acaricide Forbid 240 n'est pas recommandé sur les espèces suivantes : alstroémère, <i>Cordyline</i> , <i>Dracaena</i> , croton, chamaedorée élégante, schleffera, cyclamen, orchidées, roya fuschia, fougère, <i>Hedera</i> , hortensia, giroflée (<i>Matthiola</i>) ou primevère. Des lésions transitoires aux fleurs des variétés marguerite Shasta, bégonia, chénorhinum et bruyère mexicaine ont été observées lors de certains tests de tolérance. Un blanchiment transitoire a été observé sur les variétés suivantes de gerbera de Jameson : « Annemarie », « Chrissy », « Ferrera », « Flora », « Napoli » et « Red Explosion ». Ne pas faire plus d'une application par cycle de culture (30 mL/100 L d'eau) sur le phlox, la marguerite Shasta, le muflier, la verveine, les rosiers, le gerbera de Jameson ou le souci. Ne pas utiliser avec X-77. L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC doit être toujours utilisé en suivant des pratiques de lutte intégrée des parasites. L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC n'éliminera pas les populations d'aleurodes adultes.

PLANTES ORNEMENTALES, FLEURS ET PLANTES À FEUILLES

Pour utilisation sur les plantes servant à des fins esthétiques ou à un changement climatique, dans les endroits tels que aménagements paysagers, aménagements intérieurs, terrains de camping, terrains de golf, terrains de sports, parcs, jardins, emprises et autres servitudes, et autour des immeubles résidentiels, institutionnels, publics, commerciaux et industriels.

INSECTE	DOSE DE l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC	REMARQUES
Aleurodes (y compris aleurodes <i>B. argentifolii</i> , aleurodes des serres et <i>B. Tabaci</i>), Tétranyque à deux points, Tarsonème trapu	30 mL/100 L d'eau (solution à 0,03 %) Lorsque le degré d'infestation est élevé, appliquer de nouveau au bout de 10 à 14 jours.	Appliquer avec de l'équipement terrestre et s'assurer d'une couverture complète des deux faces des feuilles. Un adjuvant peut être utilisé pour améliorer la couverture sur le feuillage difficile à mouiller. Pour obtenir de meilleurs résultats, le traitement doit être fait lorsque les populations d'aleurodes et d'acariens commencent à se former et avant l'établissement d'une population élevée. L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC est efficace contre les aleurodes et acariens aux stades des œufs et des nymphes. Pour obtenir de meilleurs résultats, les applications doivent cibler ces stades. L'insecticide/acaricide Forbid 240 SC n'éliminera pas les populations d'aleurodes adultes. Dans le cas d'infestations élevées, deux applications peuvent être nécessaires pour supprimer les aleurodes. Ne pas appliquer par chimigation. Ne pas faire plus de deux applications de l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC par cycle de culture.

Section 9 – Directives d'application et restrictions d'utilisation

Peut être toxique pour le couvain d'abeille. Pas de toxicité aiguë pour les abeilles adultes. Les résidus dans le pollen et le nectar peuvent être nocifs pour le couvain. En cas de présence d'un couvain, éviter l'application pendant la floraison.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des ruisseaux, des marais, des réservoirs, des fossés et des milieux humides), les habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

PULVÉRISATION AGRICOLE : NE PAS épandre le produit pendant les périodes de calme plat. Éviter d'épandre le produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classe fine définie par la American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Section 10 – Délai d'attente avant la récolte

Délai d'attente avant la récolte (DAAR)

Culture	Délai d'attente avant la récolte (jours)
Légumes de serre (concombre, poivron, tomate, aubergine)	3

Section 11 – Délai de sécurité (DS)

Délai de sécurité

Équipement de protection individuelle nécessaire pour un retour hâtif dans les zones traitées prévoyant un contact avec les éléments traités tels que plantes, sol ou eau :

- combinaison par-dessus une chemise à manches courtes et des shorts;
- gants résistant aux produits chimiques;
- chaussures et chaussettes.

Section 12 – Instructions de mélange

Pour préparer la bouillie, verser une partie de la quantité d'eau nécessaire dans le réservoir de pulvérisation, mettre le système d'agitation en marche, puis ajouter la quantité requise d'insecticide/acaricide Forbid 240 SC. Finir de remplir le réservoir avec le reste d'eau. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et l'application. Des adjuvants pour bouillie peuvent améliorer la couverture du feuillage difficile à mouiller.

Section 13 – Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC contient un insecticide/acaricide appartenant au Groupe 23. Toute population d'insectes/d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC et à d'autres insecticides/acaricides du Groupe 23. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes ou des acariens si ces insecticides ou des acaricides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide/acaricide Forbid 240 SC ou les insecticides/acaricides du même Groupe 23 avec des insecticides/acaricides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides ou des acaricides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides ou les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, veuillez contacter 1-800-331-2867, ou consulter le site www.ca.envu.com.

Forbid^{MC} est une marque déposée du groupe Bayer.